



CLUB CONVAINCRE DU RHONE

Forum Convaincre du 9 avril 2024 Agir pour la transition écologique en économie ouverte animé par Michel WEILL,

Le climat n'est pas une « externalité » dont il faudrait tenir compte dans une stratégie économique. La transition écologique doit en être le cœur. Mais « on ne construit pas la transition écologique dans un seul pays » pour reprendre l'expression de Lénine. Quelle politique écologique/économique mettre en place en France et en Europe, qui n'aboutisse pas simplement à un transfert d'activités, et donc d'émissions de carbone, dans le reste du monde ?

Vincent Aussilloux : Un enjeu apparaît fondamental : comment atteindre l'objectif européen très ambitieux de décarbonation sans perte de compétitivité qui entraînerait une perte de base industrielle, donc une dégradation de la souveraineté, de l'emploi, des finances publiques et des revenus des ménages ?

Penser une politique économique qui mette en son cœur la préoccupation écologique exige de prendre en compte une triple préoccupation :

- Préoccupation du souci que c'est au niveau mondial que se joue la bataille écologique
- Préoccupation de l'exigence de compétitivité de l'économie française ou européenne.
- Préoccupation de la dimension sociale de la nouvelle politique, condition de son acceptabilité et occasion d'une réduction des inégalités. Comment inciter les citoyens à consommer moins carboné sans réduire leur pouvoir d'achat ?

1- Quels sont les enjeux ?

C'est le phénomène selon lequel la mise en œuvre de mesures climatiques contraignantes, visant à réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES), dans une seule région du monde (ex : le marché carbone dans l'Union Européenne) entraîne une augmentation des émissions de GES dans le reste du monde.

Plusieurs phénomènes contribuent, positivement ou négativement, aux fuites de carbone :

Effet compétitivité

La tarification carbone provoque un surcoût pour la production européenne et une perte de compétitivité face à la concurrence extra-Européenne. Cela provoquerait alors un déplacement de la production de l'Europe vers des pays moins-disant du point de vue du climat, et où l'intensité carbone de la production est d'ailleurs potentiellement plus élevée.

Effet du prix de l'énergie

La tarification du carbone renchérit l'utilisation des énergies fossiles en Europe et baisse donc la demande pour ces produits. Cette baisse de la demande en Europe provoquerait une baisse de leur prix au niveau mondial, qui encouragerait alors une consommation plus importante d'énergies fossiles - et ainsi des émissions de GES - dans le reste du monde.

Effet des retombées technologiques

Le déploiement de nouvelles technologies de décarbonation dans l'UE, rendues compétitives sur le marché européen grâce à la tarification carbone, permet une baisse durable des coûts de ces solutions de décarbonation, favorisant leur déploiement, y compris dans le reste du monde. Ceci implique que les baisses d'émissions en Europe s'accompagnent de baisses d'émissions en dehors de l'Europe. D'où des enjeux majeurs autour du développement des « industries vertes ». C'est le but du Plan Biden d'investissement et de ce que l'Europe a développé à sa suite.

Selon Arquí et Grebjine dans leur tribune du Monde avril 2023 : sur la période 2016-2022, [l'Union européenne n'a représenté que 2 % des méga-investissements industriels](#) - plus de 5 milliards de dollars (4,5 milliards d'euros) - annoncés dans le monde, là où les Etats-Unis en captaient 14 %, la Chine 20 % et l'ensemble de l'Asie 60 %, selon [les chiffres du cabinet d'études Trendeo](#). A cela s'ajoutent les politiques mises en place en Chine et aux Etats-Unis pour attirer les industries vertes sur leur sol (c'est le sens des clauses de l'Inflation Reduction Act conditionnant les financements à de la production locale aux Etats-Unis), plus offensives que celles que l'Europe s'appête à mobiliser.

L'outil que l'Europe met en place :

Le Mécanisme d'Ajustement Carbone aux Frontières (MACF) est un nouvel instrument réglementaire européen qui vise à soumettre les produits importés dans le territoire douanier de l'Union Européenne à une tarification du carbone équivalente à celle appliquée aux industriels européens fabriquant ces produits.

Vous êtes importateur Européen

Les importateurs de l'UE dans des secteurs tels que **l'aluminium, l'acier, le fer, les engrais, l'hydrogène et le ciment** doivent désormais déclarer et potentiellement payer pour le carbone contenu dans ces produits importés de l'extérieur de l'UE.

Vous êtes un exportateur non-européen

Les exportateurs non-européens de ces mêmes produits vers l'UE sont tenus de fournir des données détaillées sur les émissions de carbone, influençant ainsi le coût et la compétitivité de leurs produits sur le marché européen.

Historiquement, l'allocation de quotas gratuits dans le cadre du marché carbone européen a été la solution pour limiter les risques de fuites de carbone. Ce système a progressivement révélé plusieurs limites. En particulier, l'allocation de quotas gratuits dégrade fortement le signal-prix moyen de la tonne de carbone

La montée en charge du MACF est donc indissociable de la disparition progressive des quotas gratuits dans le SEQE-UE (i.e. le marché carbone européen).

Le prix de ces matières premières va augmenter, donc renchérir le prix des produits qui les incorpore comme l'automobile, l'aéronautique et pleins de produits industriels et conduire à une moindre compétitivité de ces biens produits en Europe.

2-Quoi faire ?

- *Elargir la MACF (entrée en vigueur 2026) aux principaux produits manufacturés, voitures, avions... Sinon, étant produits avec des matières premières moins chères, ils seront ultra concurrentiels. Mais conséquence : une augmentation des prix de ces produits pour les consommateurs européens.*
- *La réindustrialisation (programmes France relance et France 2030). Dans la mesure où l'intensité en gaz à effet de serre (GES) de la production est aujourd'hui plus faible en France que dans le reste du monde, produire en France plutôt qu'à l'étranger a aussi, à consommations inchangées, un effet potentiellement favorable sur les émissions mondiales de GES. Cela accroît les émissions sur le territoire national mais diminue l'empreinte carbone du pays. Nécessité d'innovation majeures au-delà d'une simple rationalisation. Oui, mais à condition qu'elle ne se fasse pas suivant les modèles de l'ancien monde. Plutôt que de suivre la boussole de la compétition internationale et le principe du « toujours plus », plus grand, plus vite, plus puissant qui a guidé notre économie depuis le XIX^e siècle, il est urgent de se questionner sur les besoins que nous définirons comme essentiels et que nous souhaitons satisfaire avec la plus grande indépendance possible. Notre réindustrialisation peut reprendre son sens si elle s'inscrit avant tout dans un projet de société plus sobre et circulaire, si elle combine justice sociale et environnementale. Nécessaire mais pas suffisant.*
- *Inclure dans la comptabilité des entreprises le coûts social du carbone. Par les économistes les plus sérieux (agence de l'environnement des Etats-Unis) l'évaluent à 185 \$ la tonne de carbone, alors qu'aujourd'hui le prix de marché est de l'ordre de 52€ et qu'il était de 95 € il y a un an. Il s'agirait de juger de la capacité de l'entreprise à tenir compte de ses engagements climat avant toute distribution de dividendes. Les entreprises doivent anticiper les décisions qui ne manqueront pas d'être prises à l'avenir par les autorités de contrôle et les tribunaux. Cela les incite à diminuer leurs émissions de carbone.*
- *Mise en place au niveau européen de normes physiques (exemple plafond d'empreinte carbone des batteries, part d'intrants recyclés...) La mise à jour du cadre des préférences tarifaires accordées aux pays en développement doit*

donner lieu à l'ajout d'engagements environnementaux internationaux à la liste des conditions d'éligibilité. Cette nécessité appelle une stratégie de coopération encourageant leur transition, en particulier pour les pays moins développés.

- *Evolution dans la gouvernance des entreprises* Pour les entreprises, c'est une modification majeure de la gouvernance qui s'impose. La décarbonation innovante, probablement coûteuse à court terme, ne va pas de soi si l'on ne vise que des performances financières. Elle serait plus acceptable si l'entreprise se dotait d'une raison d'être et de missions affirmées accordant à la lutte contre le changement climatique une priorité réelle et crédible. Cf Armand Hatchuel.
- *Introduire une contribution carbone dans les produits de grande consommation.* Elle doit être forte pour être efficace, cela conduirait à une baisse du pouvoir d'achat. Parallèlement on pourrait baisser des prélèvements obligatoires, par exemple des points de TVA ou autres. Les produits moins carbonés seront moins chers.
- Sans dégrader le bien-être et la qualité de vie, orienter la demande finale vers les produits moins carbonés constitue le levier majeur pour la transition écologique. A commencer par les achats des collectivités publiques.
Etiquetage carbone des biens de consommation finale.
Cela demande de développer des méthodes de comptabilité carbone rigoureuse. C'est en cours, il n'y a pas d'impossibilité majeure.
- Sans dégrader le bien-être et la qualité de vie, orienter la demande finale vers les produits moins carbonés constitue le levier majeur pour la transition écologique tout en améliorant le pouvoir d'achat et en réduisant les inégalités. La consommation carbone des riches est infiniment plus grande que celle des pauvres.
- Ce serait évidemment dans le cadre européen qu'une telle réforme serait le plus efficace. L'importance du marché unique européen en ferait un levier efficace pour inciter à la transition écologique des pays tiers. Des accords de long terme avec ces pays comme celui avec l'Amérique latine devront comporter des accords sur les normes à appliquer.
- Le prix du Carbone aujourd'hui est autour de 80 €/t. Ce marché représente 44% du marché mondial alors que nous ne produisons que 8% des émissions carbone du monde entier. Ne figure pas dans ce calcul le carbone que l'Europe importe.
- Le programme d'investissement Américain est très important et à guichet ouvert sans contrainte. Le programme européen est un appel d'offres qui finance les projets en fonctions de ses vertus écologiques.
- Aucune personne ou endroit ne doit être laissé de côté à cause de la transition écologique ; facile à dire, moins à mettre en œuvre. L'Europe a mis en place un fonds social pour le climat doté de 64 Milliards d'Euros pour la période 2025 à 2032, soit 20 € par an et par Européen. Vincent Aussilloux de France Stratégie dit que l'acceptabilité des conséquences de la transition écologie demande une forte évolution de la fiscalité. Le critère de la consommation carbone devienne essentiel dans la fiscalité. Par des taux de TVA différenciés selon la composition

carbone des produits vendus, en faisant revivre les taxes sur les signes extérieurs de richesses très carbonés (voitures ..).

https://www.lemonde.fr/idees/article/2024/04/01/economie-francaise-comment-atteindre-l-objectif-europeen-de-decarbonation-sans-perte-de-competitivite_6225372_3232.html?lmd_medium=al&lmd_campaign=envoye-par-appli&lmd_creation=ios&lmd_source=mail

Vincent Aussilloux Le Monde du 01 04 2023

C'est un problème politique considérable mais il ne sera pas possible de tenir les objectifs du plan vert de l'Europe de -55% de carbone à 2035 et neutralité carbone en 2050 sans en tenir compte.

Un point complémentaire sur les mesures. Il y a un débat sur l'outil prix / quantité. Ainsi l'aviation voit deux propositions : augmenter les prix mais cela crée une dimension sociale ou une action par les quantités de vols possibles pour chaque individu. L'Europe utilise plus les normes, les Etats Unis utilisent les subventions car ils peuvent se permettre un gros déficit budgétaire. Une compétition dans laquelle nous avons ce désavantage.

Retenons que nous Européens avons un objectif très fort de neutralité à 2050. Le chiffre intermédiaire à 2030 est de 55% de diminution des émissions par rapport à 1990. Nous ne sommes pas trop éloignés de cet objectif. Beaucoup de choses ont été adoptées par l'Europe accélérées par la pandémie du Covid qui a conduit à un endettement commun. L'Ukraine va accélérer aussi la décarbonation. Un troisième élément dans les élections européennes, nous avons bénéficié d'une configuration particulière avec un PPE , droite modérée qui a du s'allier avec les sociaux-démocrates et peu avec les verts. Nous ne sommes pas sûrs que cette configuration va se maintenir après les élections. Il risque de se rapprocher de l'extrême droite de Meloni. Rien ne se fera d'important si les sociaux-démocrates et les verts ne sont pas assez forts. Nous sommes les seuls à articuler le commerce international avec des traités de libre échange et les objectifs carbone. Nous sommes les seuls à voir le renouveau et le renforcement de la puissance publique pour les catégories sociales les plus modestes. Peu de gens connaissent le fonds social climat. Comme tous les fonds européens, c'est aux pays de s'en servir à bon escient.

Concernant la comptabilité carbone, il faut développer un système voisin de celui de la TVA. Chaque entreprise fait les comptes du carbone qu'elle reçoit de ses fournisseurs et du carbone qu'elle utilise pour ses produits. Ce n'est pas infaisable mais c'est une comptabilité complète. Si on a cette comptabilité carbone, les clients voient le contenu carbone des produits qu'ils achètent et iront vers les produits les moins carbonés. On peut alors créer une espèce de compte carbone individuel avec un rationnement progressif. On peut imaginer une possibilité de revente entre individus de leur droit au carbone. Une fois créée la comptabilité carbone créée, cela est possible. Ce système préserve la liberté individuelle et a une réelle efficacité.

Le fonds transition juste fonctionne en France à partir de 2024 pour la métallurgie, le ciment... pour quelques régions il comporte un volet social de 300 M€ et une partie économique qui monte à 691 M€. Ce fonds est géré en partie par les régions, en partie par l'Etat.

Les produits manufacturés auront un contenu carbone issu des différentes pièces : comment cela va-t-il marcher ? Le marché carbone fonctionnait déjà entre

entreprises : ne risquons nous pas une financiarisation de l'affaire qui ne sera plus efficace ?

Le MACF vise au remplacement de ce marché de quotas.

L'économie et le social ne doivent pas être dissociés sur ce sujet. C'est plus facile à dire qu'à faire car cela concerne le monde entier. Une question d'équité impose de demander un plus gros effort à ceux qui ont plus qu'à ceux qui manquent de tout. Verdi, baisser le carbone à condition que l'on s'occupe des plus fragiles et plus vulnérables.

Dans ce débat très précis, les mesures évoquées ont toutes du sens. Je vois mal comment poser la question de la transition écologique en ne parlant que du carbone. Il faut aussi prendre en compte les métaux rares, la bio-diversité. Tout est lié mais le carbone ne résout pas tout.

Tous les pays ne sont pas émetteurs de carbone de la même manière. On ne passera pas outre à la responsabilité particulière des pays les plus émetteurs comme l'Europe. Ce sont ces pays qui doivent faire le plus d'efforts.

J'ai participé à une fresque du climat qui sensibilise de près à ce qui est tout près de nous. Une dizaine de personnes autour de la table conduisait à la question sur ce à quoi nous étions prêts à renoncer. Le véganisme a un impact énorme, d'autres à réduire le chauffage, d'autres à vivre dans un logement très petit. Tout n'est pas de la responsabilité individuelle, les entreprises et les Etats en ont une part. Est questionnée notre consommation, notre surconsommation. La notion de sobriété est séduisante.

Penser au comportement individuel est important ; mais cela ne suffit pas. Penser que le reste n'est que de la politique n'est pas correct. Les arguments moraux ont leur importance mais l'encadrement des prix par la fiscalité ou les mesures économiques est incontournable.

Le problème de l'eau et de l'artificialisation des sols accroît les effets du changement climatique tels les sécheresses, l'érosions des sols, les inondations.

Mais il faut donner envie d'aller vers un autre type de vie. Et ne pas baser les évolutions des entreprises sur l'Intelligence Artificielle et les innovations technologiques.

Les acteurs financiers préparent des choses pour inciter les banques à discriminer leurs projets de financements en modifiant les ratios prudentiels. Cela les incitera à aller vers les projets plus sobres. La Banque de France va publier un indicateur climat à toutes les entreprises en espérant que les consommateurs en tiendront compte.

Le comportement individuel représente 15 à 20% des progrès possibles. Cela peut monter si les pouvoirs publics jouent bien le jeu et rendent le sujet partagé dans la presse, les publicités... Cela rendrait chacun plus sensibilisé mais cela ne viendra pas tout seul. Que l'Etat ne se contredise pas d'une mesure à la suivante et évite les faux pas que l'on voit en ce moment.

L'impact d'une mesure de type fiscale n'a d'effet que si son incitation est bien orientée vers une solution industriellement jouable.

Nous avons été élevés dans l'idée que le progrès social venait du progrès technologique. Ce point est remis en cause. Tout miser sur une nouvelle technologie n'est pas forcément idéal. Rien n'est simple. Progressent bien le recyclage, les consommations éphémères. On trouve normal de moins jeter, les mentalités évoluent. Les batailles culturelles sur ces sujets comptent énormément ; La jeune génération va peut-être bouger plus vite que nous.

Faites votre empreinte carbone individuelle. Elle est de 9 t/an en moyenne en France, 7t/an en moyenne dans le monde. Cela montre les points de baisse possible pour chacun.

Je reste dubitatif sur la consommation. Tout nous pousse aujourd'hui à consommer. Le changement risque de se faire suite à de graves crises pour forcer le changement. Quand les phénomènes climatiques vont avoir des effets qui feront peur, le changement arrivera.

Les décarbonateurs essaient de mettre en place une convention citoyenne améliorée pour devenir une occasion de débat sur une transition écologique. Le Pacte Civique soutient cette initiative pour aborder la question de manière juste et démocratique.

L'objectif est clair et la situation est très complexe. L'écologiste de base va demander à éviter la voiture mais les vieilles voitures resteront nécessaires pour que des plus fragiles puissent aller travailler car ils ne peuvent en acheter une autre plus récente. Une solution de bonne volonté peut créer de nouveaux problèmes

La convention citoyenne sur le climat a permis des discours et des propositions très positifs. Mais l'engagement préalable de Macron n'a pas été tenu. L'engagement était trop fort. Le rôle des citoyens avec une bonne méthodologie conduit à des bonnes idées, mais c'est au politique d'avoir le dernier mot.

Les décarbonateurs proposent une assemblée de codécision, plus large qu'une convention citoyenne. Il y a possibilité pour chacun de s'exprimer. Les politiques eux-mêmes participent aux travaux, ce qui règle un bon nombre de problèmes. L'assemblée agit au consentement, elle ne propose pas des solutions. Chacun s'exprime sur ce qu'il est prêt à appliquer.

Mettons l'accent sur une analyse psycho-sociologique des freins au changement. Hier à l'ENS j'ai écouté François Gemenne et d'autres orateurs. On voit un vrai intérêt des catégories sociales représentées mais prenons en compte les réticences que l'on voit se concrétiser avec le Rassemblement National. Elles doivent être comprises et demandent une réponse.

Thierry Pech fait l'analyse de la Convention Citoyenne. Il insiste sur le travail collectif, pas seulement une série d'informations. Il existe peu d'endroits où ce travail peut se faire.

Les regrets qu'il exprime était l'absence d'hommes politiques au cours du processus. Ils sont arrivés tout à fait à la fin. Passer le bébé aux autres pour qu'ils le fassent n'est pas sain. Nous n'avons rien fait des apprentissages qui ont été réalisés dans ce processus.

Les entreprises ont avant tout besoin de visibilité sur une durée largement supérieure à celle des durées d'études ou de mise sur le marché. La permanence des règles des Agences de l'eau par bassin a permis en 40 ans de fortement réduire les pollutions industrielles, bien moins celles des collectivités qui ne répondent pas à une contrainte administrative et technique mais à des contraintes budgétaires. Il faut une cohérence entre les évolutions normatives et les accords budgétaires pour qu'entreprises et collectivités avancent de concert.

Un contre-exemple est celui de l'industrie automobile. Les normes Euro6 pour les camions n'étaient pas encore sur les chaînes de production que l'Europe les a rendues obsolètes : l'enthousiasme pour relancer les études pour autre chose est forcément plus faible. De même les constructeurs automobiles conservent des doutes sur la réalité de l'arrêt des moteurs thermiques en 2035. Donc ils freinent, renforcent leurs lobbies... ce qui augmente la probabilité d'un recul de cette échéance.

Tant que nous resterons dirigés par les lobbies et les entreprises qui profitent des opportunités proposées, cela avancera lentement. Comment donner envie et utiliser l'énergie des citoyens alors que les gouvernements sont de plus en plus liés par des contraintes qui donnent des excuses ? Il faut changer de paradigme et personne n'a envie de le faire sauf quelques citoyens.

Nous avons eu 35 % de participation féminine à ce débat ! Un record pour les forums du Club Convaincre ! Merci.

La prochaine news lettre de Convaincre va sortir !

<p>Soutenez le Club Convaincre en envoyant un chèque d'adhésion de 30 € à l'adresse du trésorier du Club Pierre Prunet 63 chemin des Forêts St Cyprien Lachassagne 69 480</p>
--

pour tout contact : club.convaincre@gmail.com

notre site <http://www.convaincre-rhone.fr/>